

En 1529, suivant M. Foisset, il fut élevé à la charge de juge royal, et quelques années après, le 30 janvier 1533, il épousa Marie Bizoton de la Tourlière ou de la Tolière.

Plusieurs biographes, et notamment la Croix du Maine et Denis Simon (1), disent que Jean Papon ne fut nommé lieutenant-général au bailliage de Forez qu'en 1554, mais ils font une erreur de dix ans, puisque Papon dit lui-même, dans la Préface de son Troisième Notaire, 1578, *qu'il est chef de justice du pais de Forez depuis 35 ans en ça*. C'est donc à 1543 que remonte sa nomination et non à 1540, comme l'ont cru La Mure et Sonyer du Lac.

Il dut cette charge importante au maréchal de Saint-André et à Antoine de Levis qui, se trouvant un jour réunis dans la maison de Châteaumorand, qui appartenait au prélat, *résolurent* et *arrêtèrent*, comme il nous le dit lui-même, de le faire pourvoir de l'office de lieutenant-général par provision. Papon ajoute que « par nonchalance ou de fortune ou de lui, il n'a combattu si vivement qu'eut pu faire un ambitieux et qu'il en est demeuré là, prenant contentement avec les lettres et se consacrant aux affaires de justice, » non sans s'être « attiré, par sa charge, *une infinité d'ennuis et de formelles envies*. »

Ce qui l'empêcha principalement de donner carrière à son ambition, c'est qu'il eut le bonheur de vivre « sous les ordres de Mgr d'Urfé, bailli de Forez, qui lui fit toujours un traitement si honnête et gracieux, qu'il n'est pas possible de plus. » Aussi résolut-il « de ne bouger et de n'entreprendre davantage, pour employer les heures dont il put faire épargne du travail *jurisdictionnel*, à lire et écrire en droit et aux bonnes lettres. »

Il composa successivement les ouvrages suivants : 1° Un commentaire latin sur les coutumes du Bourbonnois, 1550 ; 2° un commentaire latin sur le sixième précepte du décalogue, 1552 ; 3° un parallèle de Démosthènes et de Cicéron, 1564 ; 4° Recueil d'arrêts notables des Cours souveraines de France, 1556. LES TROIS NOTAIRES, 1568, etc. (Voir ci-après la biographie de Jean Papon).

(1) Nouv. bibl. hist. et chron. Des principaux auteurs et interprètes du droit civil, canonique, etc. Paris, Robert Pépie, 2 vol. in-12, 1692.